

Le Finistère figure parmi les 1<sup>ers</sup> départements français pour la pratique d'activités nautiques et par ses résultats sportifs. La filière nautique est en plein essor. Face à une saturation des ports de plaisance, des projets pour augmenter la capacité d'accueil émergent, devant intégrer des contraintes, environnementales notamment.



# Nautisme

Le nautisme représente l'ensemble des pratiques sportives et de loisirs s'exerçant individuellement ou collectivement, sur, dans et aux abords de l'eau, à l'aide de matériels appropriés. La filière du nautisme est la chaîne d'activités interdépendantes qui de la production jusqu'à la distribution au consommateur final, sont concernées, en tout ou partie de leurs produits et/ou de leurs services, par les activités touristiques, sportives ou de loisirs du nautisme. Elle est organisée en trois secteurs complémentaires et interdépendants : les ports de plaisance gérés principalement par des collectivités locales ou des CCI, les bases et clubs nautiques constitués essentiellement d'associations, et les entreprises artisanales et industrielles (ex : chantiers navals), commerciales (ex : vente de matériels nautiques) et de services (ex : loueurs de matériels nautiques).

Selon l'Observatoire du nautisme en Finistère<sup>1</sup>, près de 600 structures sont concernées par cette filière, employant plus de 3 100 personnes, et générant un chiffre d'affaires estimé à 286 M€. A titre indicatif, en Bretagne<sup>2</sup>, la filière nautique représente 100 ports de plaisance, 450 bases et clubs nautiques, 1 500 entreprises. Ces 2 050 structures font travailler 7 450 personnes et génèrent un chiffre d'affaires global de 700 M€.

### De plus en plus de pratiquants

Entre 2003 et 2005, le nombre de clients accueillis dans les centres nautiques finistériens a progressé de 13 %, atteignant ainsi 225 700<sup>3</sup>. 76 % d'entre eux ont été comptabilisés dans des centres de tourisme nautique (écoles de voile, d'aviron, de plon-

gée...) (cf. graphique 1). Face à ce succès, le chiffre d'affaires des centres nautiques a augmenté de 15 % entre 2000 et 2005 (31 M€). Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : la qualité, la diversification de l'offre, l'encadrement, l'accueil de nouveaux publics (ex : insertion et handicap). Côté emploi, 826 personnes y travaillaient en 2005, soit + 27 % depuis 2000.

### Hausse du chiffre d'affaires des entreprises

L'augmentation du nombre de pratiquants s'est accompagnée d'une croissance régulière du chiffre d'affaires des entreprises de la filière nautique ces dernières années. En 1993, il s'élevait à 120,6 M€, pour arriver à 244,5 M€ en 2004. Il a donc été multiplié par deux. Près de la moitié de ce chiffre d'affaires est réalisée par les entreprises artisanales et industrielles, suivies de celles du secteur commercial (43 %) et des services (10 %).

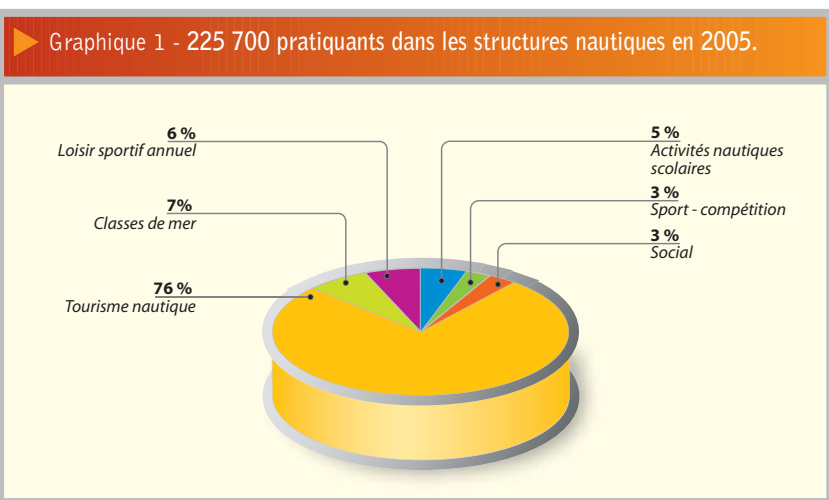
Les établissements industriels réunissent 70 % des effectifs totaux des entreprises de la filière en Finistère, en 2004, contre 22 % pour le commerce et 8 % pour les services. L'emploi s'est accru entre 2000 et 2004 de 37 % pour atteindre 2 228 personnes. Plusieurs organismes de formation existent en Finistère pour satisfaire les attentes de ces entreprises : Institut nautique de Bretagne (Concarneau), Nautisme en Bretagne formation (Quimper), Ateliers de l'enfer (Douarnenez), Université de Bretagne occidentale... La Chambre de métiers et de l'artisanat propose également un CAP Réparation, entretien des embarcations de plaisance.

La flottille de pêche régressant, les professionnels se diversifient vers la plaisance.

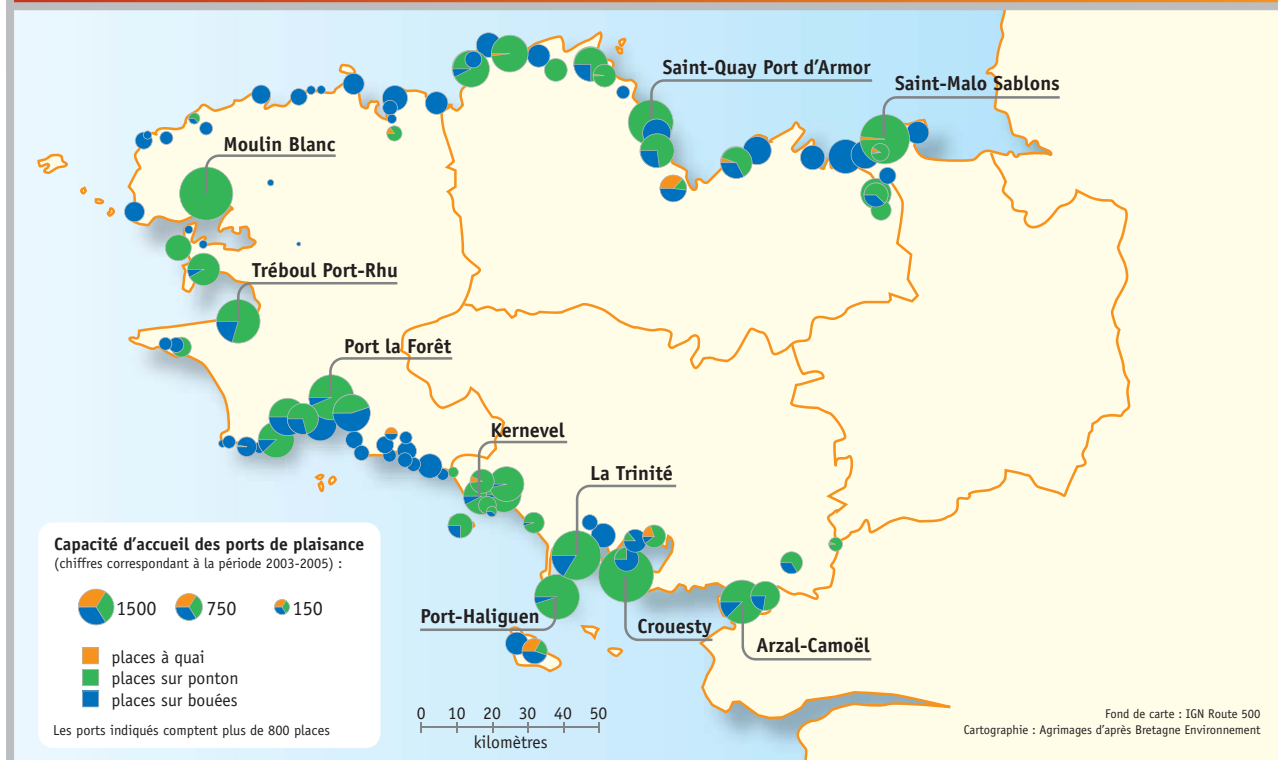
### Des projets de création et d'extension

En Finistère, 12 ports de plaisance définis comme structurants<sup>4</sup> offrent près de 9 000 places aux plaisanciers. Le Moulin Blanc est le 1<sup>er</sup> port au niveau départemental en capacité d'accueil, avec 1 450 places. Le département est également équipé de 370 sites de mouillage, représentant 12 300 places. Il a donc une capacité d'accueil totale de plus de 21 000 places, soit environ un tiers de l'offre bretonne (cf. carte 1).

L'activité de plaisance connaît un succès grandissant. Le nombre de passages enregistrés dans les ports est ainsi passé de 23 772 en 1999 à 28 870 en 2005, soit + 21 %. Camaret arrive en tête des ports de la façade Nord-Atlantique, avec une moyenne de 7 500 passages par an. Quant aux nuitées, pendant cette même période, elles ont augmenté de 69 % pour atteindre 73 453. Les plaisanciers prolongent donc leurs escales en Finistère : 2,5 nuitées par passage en 2005, contre 1,8 en 1999. Entre 2003 et 2005, le chiffre d'affaires des ports structurants finistériens s'est accru de 38 % passant de 7,866 M€ à 10,885 M€.



Source : Nautisme en Finistère.



Source : APPB - Association des Ports de Plaisance de Bretagne, Novembre 2005.

Cette augmentation de la fréquentation a pour effet un allongement des listes d'attente aux entrées des ports. Le nombre de demandes insatisfaites est estimé à 6 000 en Bretagne, dont 2 000 dans le département, données à relativiser cependant, certains candidats étant inscrits sur plusieurs listes. Pour faire face à cet afflux de clientèle, plusieurs projets de création ou d'agrandissement sont recensés en Finistère : port du Château (Brest) (+ 375), de Port-La-Forêt (+ 280), de l'Aberwrac'h (Landéda) (+ 270), de Loctudy (+ 80)... Certains d'entre eux devraient se terminer en 2007-2008 tels les ports du Château et de l'Aberwrac'h. D'autres, comme ceux, de Port-La-Forêt, ou de Loctudy, sont encore à l'étude. Ces projets, localisés surtout dans le Nord-Finistère, permettront un rééquilibrage de la capacité d'accueil dans le département. Sur le Pays de Morlaix, les équipements sont largement insuffisants pour constituer une offre à la hauteur du développement des activités nautiques. Pour accroître les capacités d'accueil et renforcer les filières économiques liées à la plaisance, le Pays de Morlaix, à la demande de la CCI de Morlaix, a mis en place un Plan Plaisance global pour la Baie de Morlaix. Au terme de plusieurs phases d'analyse, un programme d'aménagement a été mis au point. Il permettra de créer 2 nouvelles installations portuaires, l'une sur le site de Roscoff, au Blosson (600 places), l'autre sur le site du Diben à Plougasnou (capacité à définir). Le port de Morlaix bénéficie aussi

de cette réflexion globale et le plan de mouillages en Baie sera rationalisé. Des zones, parfois conséquentes, seront réservées aux abords de ces installations pour permettre le déploiement de nouvelles activités économiques.

D'autres solutions face à ce manque de places sont envisageables : la création de ports à sec. Cependant, aucun projet "avancé" n'est recensé en Bretagne à l'heure actuelle, en raison de la rareté des terrains disponibles sur le littoral, du coût supplémentaire d'exploitation. Par ailleurs, cette offre ne concerne que des petites unités. La requalification d'espaces portuaires (espaces militaires, ports de commerce, de pêche), la prise en compte des profils d'utilisation des usagers d'un port (pour éviter le phénomène de "bateaux-ventouses") sont également en cours de réflexion.

### Des exigences environnementales

La progression du marché de la plaisance nécessite, de plus en plus, de prendre en compte des facteurs environnementaux, freinant les extensions et les créations de ports. Des associations environnementales, des pêcheurs, des conchyliculteurs se sont opposés, par exemple, à l'extension du port de Port-La-Forêt, en raison notamment du désenvasement nécessaire et du stockage des sédiments, ayant entraîné la suspension du projet. La Loi Littoral adoptée en 1986 et consolidée en 2005 a, par ailleurs, pour objectif de limiter l'urbanisation du littoral.

Peu à peu, les ports s'équipent donc pour répondre à ces exigences environnementales : aires de carénage, tri sélectif des déchets, systèmes de récupération des eaux usées ou de produits détergents, aménagements paysagers... Au port de Douarnenez-Tréboul, une cale autonettoyante, outil de travail unique en Europe, a ainsi été construite.

Le développement de la filière nautisme a suscité, de la part des services de l'État, du Conseil régional de Bretagne et de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement des petites entreprises du nautisme qui a débuté en 2006, pour une durée de trois ans. Dans ce cadre, un portail Internet sur le nautisme en Bretagne a été créé<sup>1</sup>. Il a pour vocation de représenter et de promouvoir le nautisme en Bretagne et pour ambition d'informer les particuliers et les entreprises. Autre action : l'opération Vague Bleue a été lancée au premier trimestre 2007 afin d'aider les entreprises de la filière nautique à une meilleure gestion de leurs déchets dangereux ■

1 - Nautisme en Finistère - 2004/2005

[www.nautisme-finistere.com](http://www.nautisme-finistere.com)

2 - Nautisme en Bretagne - 2005

[www.nautisembretagne.fr](http://www.nautisembretagne.fr)

3 - Au total, en Finistère, le nombre de pratiquants est beaucoup plus important si on y intègre la pratique individuelle.

4 - Ports dédiés majoritairement à la plaisance, avec un accueil sur pontons, en eaux profondes, et des services proposés aux plaisanciers.